

Formulaire de demande de collecte, congélation, et stockage de semence épидидymaire d'étalon

Informations générales

Nom de l'étalon :

Race :

Numéro UELN :

Propriétaire :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Contexte de la demande

☐ Post-castration

☐ Post-décès

Date et heure de la castration prévue / du décès : / / 20..... à :

Lieu :

Vétérinaire :

Téléphone / e-mail :

Observations utiles (cause, délais, traitement récent, fièvre, suspicion infectieuse, etc.) :

.....
.....
.....
.....

Acheminement des testicules / épидидymes vers le centre

 Il est recommandé de prélever les testicules avec l'épididyme intact, en conservant la queue de l'épididyme et un maximum de canal déférent attaché. Il est conseillé de ligaturer l'extrémité sectionnée du canal déférent (côté pièce, restant avec l'épididyme) avant/au moment de la section, afin de limiter la fuite de spermatozoïdes pendant la manipulation et le transport.

Si la pièce est souillée, un rinçage doux externe peut être réalisé avec une solution isotonique stérile (sérum physiologique ou Ringer lactate), puis la pièce est essuyée/égouttée et placée au sec dans un sac stérile ou un récipient propre (idéalement double emballage) avec identification (étalon/UELN, date et heure de prélèvement, heure de mise au froid).

La pièce est ensuite réfrigérée à 4–5 °C (réfrigération, sans congélation directe). Le transport se fait idéalement en glacière avec packs réfrigérants sans contact direct avec la glace afin de limiter les lésions par le froid et les variations thermiques. Un délai le plus court possible, avec un objectif pratique de 24–48 h, est généralement visé pour optimiser les résultats.

- ☐ dépôt direct par le propriétaire ou son mandataire
- ☐ transport confié à un tiers :
- ☐ organisation logistique demandée au centre de collecte

Date/heure d'arrivée au centre prévue le à :

Tests sanitaires requis



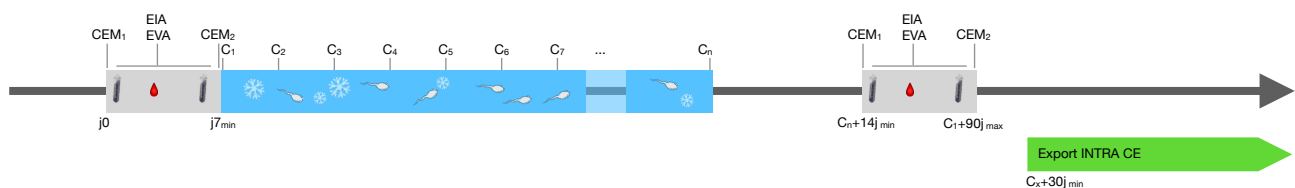
Le statut et l'acceptation de la semence (Belgique / INTRA-UE / pays tiers) dépendent du respect strict des exigences en vigueur (tests, délais, modalités de prélèvement, traçabilité, laboratoire agréé, documentation, maintien dans le circuit). **En cas de doute, le vétérinaire traitant est invité à contacter le centre de collecte.**

Semence épididymaire prélevée lors d'une castration (post-castration) – objectif INTRA-UE

Pour une destination INTRA-UE, les exigences applicables reposent sur le règlement européen (UE) 2020/686 et les programmes de tests précisés par l'AFSCA.

En particulier, la CEM exige un test d'identification de l'agent (*Taylorella equigenitalis*) sur écouvillons prélevés à deux reprises à ≥ 7 jours d'intervalle (avec 3 sites minimaux définis).

Selon le programme applicable (notamment lorsque le sperme ne peut être certifié qu'en congelé), des tests peuvent aussi devoir être réalisés entre 14 et 90 jours après la collecte, avant sortie/utilisation de la semence destinée à l'UE. :



Usage national (Belgique) – prélèvements “minimums” et logistique

À ce jour, la semence prélevée après décès n'est en pratique pas certifiable pour les échanges INTRA-UE, notamment parce que certains programmes exigent des prélèvements réalisés sur l'étalon après la date de collecte (fenêtre 14 à 90 jours), ce qui n'est pas réalisable en cas de décès.

Pour le commerce national, l'AFSCA prévoit :

- AIE/EIA : Coggins (AGID) ou ELISA négatif
- CEM : PCR/isolement sur écouvillons prélevés au minimum sur fourreau, urètre, fosse du gland, avec arrivée au laboratoire dans les délais (24 h, ou 48 h si réfrigéré) et milieu de transport au charbon.

En situation d'urgence (castration non planifiée / décès), et en l'absence de tests préalables disponibles, il est recommandé d'organiser immédiatement (au plus tard au moment du prélèvement des testicules) :

- un prélèvement de sang pour AIE/EIA
- trois écouvillons en milieu charbon pour CEM, en tenant compte du transport afin d'assurer la prise en charge au laboratoire dans les délais.



Statut sanitaire visé pour la semence, en fonction de la destination et des **tests réalisés par le vétérinaire traitant** :

- ☐ Usage national (Belgique)
- ☐ Usage INTRA-UE (uniquement envisageable post-castration, sous réserve du respect des exigences UE)
- ☐ Usage pays tiers — Pays concernés :

Durée et conditions de stockage de la semence congelée



La semence est conservée en cuves d'azote liquide selon les procédures internes du centre, afin d'assurer sa stabilité à long terme. La conservation de la semence dépend du maintien continu de la chaîne du froid. Toute remontée en température, exposition prolongée hors cuve, manipulation inadaptée, ou transfert dans une cuve insuffisamment approvisionnée peut altérer la qualité (et, le cas échéant, le statut) de la semence. Lorsqu'une cuve de transport est utilisée ou lorsqu'un transfert/une sortie est demandé, les modalités pratiques (préparation, identification, traçabilité, documents) sont précisées au moment de la mise à disposition ou de l'enlèvement.

- **Stockage initial** : Gratuit pendant l'année de sa fabrication.
- **Prolongation du stockage** : En l'absence d'accord spécifique, le demandeur adhère au contrat standard de conservation, dont les conditions et tarifs sont disponibles sur www.giguellerie.be.

Risques et limitations liés à la collecte, la congélation, et le stockage :

La collecte épидидymaire (post-castration ou post-mortem), la préparation, la congélation, le stockage et la délivrance comportent des aléas biologiques et techniques : absence de spermatozoïdes récupérables, contamination, qualité variable, sensibilité au délai et aux conditions de transport, qualité post-décongélation insuffisante et absence possible de gestation (obligation de moyens, pas de résultat).

Le statut réglementaire et l'acceptation (Belgique/INTRA-UE/pays tiers) dépendent du respect strict des exigences applicables (tests valides, délais, traçabilité, documents, circuit) et peuvent être limités ou affectés par des éléments hors contrôle du centre (décisions d'autorités/pays, changements réglementaires, restrictions sanitaires, conditions et délais de prélèvement/transport, interventions de tiers).

Conformément aux CGV, la responsabilité du vétérinaire/centre n'est engagée qu'en cas de faute avérée et les dommages indirects sont exclus ; pour les échantillons biologiques produits par le vétérinaire (dont semence congelée), toute indemnisation éventuelle est limitée au coût de production.

Enlèvement et transport de la semence



Le transport de la semence peut être organisé par le centre à la demande du propriétaire, ou confié à un tiers (transporteur, autre centre, mandataire). L'enlèvement peut être effectué sur place, sur rendez-vous, selon les modalités pratiques convenues (identification, traçabilité, remise des documents).

Le centre peut mettre à disposition une cuve de transport et préciser les conditions de mise à disposition et de retour. Le propriétaire (ou son mandataire) peut également venir avec sa propre cuve, ou mandater un tiers pour l'enlèvement.

Le respect des conditions de transport et de conservation (cuve adaptée, maintien du niveau d'azote, délais, traçabilité et documents) contribue à préserver la qualité de la semence et, le cas échéant, son statut sanitaire.

Le transport est sous la responsabilité du propriétaire ou de son mandataire. Le respect des conditions de conservation est essentiel pour préserver la qualité et le statut sanitaire de la semence.

Toute sortie du circuit réglementé (ex. UE) entraîne la perte du statut sanitaire. Le centre décline toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou altération de la semence ou de son statut après sa sortie des installations, y compris si le transport est organisé par un prestataire recommandé ou mis en œuvre par le centre de collecte et stockage.

Signature et engagement :

Je soussigné(e),, déclare avoir pris connaissance et accepté :

- ☐ les Conditions Générales de Vente du centre de collecte
- ☐ le consentement éclairé relatif aux risques liés notamment à la collecte, au stockage de la semence et à l'hébergement des chevaux

Je marque mon accord pour la demande des services précédemment sélectionnés.

Date : / / 20.....

Signature :